

Le 27 novembre 2015

Le très honorable Justin Trudeau
Premier Ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Objet : L'aide médicale à mourir

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom des 25 confessions membres du Conseil canadien des Églises, je vous écris aujourd'hui au sujet de l'aide médicale à mourir.

Après avoir mûrement examiné les positions de nos églises membres sur l'aide médicale à mourir, au Canada et à travers le monde, les membres du Conseil de direction du Conseil canadien des Églises sont unanimes à affirmer que le respect de la vie est un principe premier d'origine divine dont nous cherchons toutes et tous à nous inspirer dans le service pastoral. Un certain nombre de nos églises membres jugent que des interventions médicales ayant pour but de donner la mort sont mauvaises alors que d'autres églises membres sont engagées dans un nouveau processus de discernement pour appliquer aux décisions en matière de vie et de mort le principe premier du respect de la vie.

Nous reconnaissons toutes et tous qu'il s'agit là d'un sujet des plus graves et des plus délicats, qui soulève des questions de nature théologique et pastorale, et qui exige donc qu'on prenne le temps de mener une réflexion authentique et sincère. Nous croyons par ailleurs que cela vaut aussi pour les femmes et les hommes politiques qui ont pour tâche d'élaborer une loi qui soit à la fois juste et empreinte de compassion.

Par conséquent, afin de rendre possible une discussion publique complète, nous invitons le Gouvernement à demander à la Cour suprême du Canada de prolonger pour une période raisonnable la suspension de l'entrée en vigueur de son jugement dans la cause Carter v. Canada.

Soyez assuré, Monsieur le Premier Ministre, de mes prières à vos intentions alors que vous exercez vos importantes responsabilités au service de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.



La Rév. Canon Alyson Barnett-Cowan
Présidente

c. c.: L'honorable Judy Wilson-Raybould, M.P., ministre de la Justice

Mme Rona Ambrose, M.P., chef de l'Opposition officielle

M. Thomas Mulcair, M.P., chef du Nouveau Parti démocratique du Canada

M. Rhéal Fortin, M.P., chef du Bloc québécois

Mme Elisabeth May, M.P., chef du Parti vert du Canada

Le Conseil canadien des Églises représente 25 confessions appartenant aux traditions anglicane, évangélique, de l'Église libre, orthodoxe de l'Est et orthodoxe orientale, protestante et catholique. Ensemble, nous représentons plus de 85% des chrétiennes et des chrétiens du Canada. Le Conseil canadien des Églises a été fondé en 1944.